

3000€ d'aide par artiste sinistré

ÉCRIT PAR LECOURRIERDEGUADELOUPE.COM / LA RÉDACTION

28 octobre 2021

Dès novembre 2020, les acteurs du secteur artistique et culturel s'étaient mobilisés afin d'alerter les autorités publiques sur les conséquences de la crise sanitaire et des mesures de confinement sur leur activité, notamment à travers le syndicat UniArt. Cette union des salariés du spectacle avait interpellé le président de région dès sa constitution puis relancé Ary Chalus par un courrier daté du 24 décembre. La première de leurs six revendications portait sur la création d'un "fonds d'urgence covid-19", afin de permettre aux salariés du spectacle privés de revenus depuis le mois de mars 2020, de "faire face à leurs besoins quotidiens".

Après avoir organisé un recensement des besoins des acteurs du secteur artistique au mois de février 2021, afin de quantifier le nombre de potentiels bénéficiaires, et suite à des concertations avec le milieu artistique, les commissions permanentes des deux collectivités majeures ont tranché. La région et le département ont constitué un "fonds de solidarité d'urgence" d'un montant de 600 000 €. Pour répondre à la grande précarité économique dans laquelle se trouvent les artistes, les collectivités attribueront une aide forfaitaire allant jusqu'à 3 000 €, sous conditions d'éligibilité. Parmi ces conditions, être en mesure de justifier de l'activité artistique comme activité principale sur les années 2019-2020.

Les mobilisations des artistes ces derniers mois, au centre des arts ou dans le cadre du nouveau syndicat UniArt, appellent à une meilleure structuration des politiques culturelles sur le territoire. Ainsi, le communiqué précise qu'au-delà des réponses de court terme, les deux collectivités "s'engagent à accompagner les artistes et à faire de la politique culturelle et de la structuration des industries culturelles et créatives un élément moteur du développement de notre territoire et de l'épanouissement de chaque Guadeloupéen." La concrétisation de cette promesse passera par plusieurs grands chantiers importants à commencer par la création d'institutions structurantes en matière de formation et de création dans tous les domaines de la création artistique et la mise en cohérence des infrastructures de diffusion sur le territoire.